

CAMPAGNE CPF 2026

Annexe 1

Fiche explicative : formulaire de demande de mobilisation du CPF dématérialisée

MAJ : 25/11/2025

Cette fiche a pour objectif d'accompagner les agents dans leurs démarches de mobilisation du compte personnel de formation (CPF). Depuis septembre 2021, le formulaire de demande est dématérialisé via une plateforme sécurisée.

Avant de démarrer la démarche en ligne, il est recommandé aux candidats de consulter l'intranet de l'Académie de police pour s'informer sur le dispositif CPF et bénéficier si besoin, préalablement au dépôt de la demande, d'un accompagnement personnalisé assuré par un conseiller mobilité parcours professionnel (CMPP) ou un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

Lien intranet :

<https://academiedepolice.minint.fr/index.php/formation-continue/le-compte-personnel-de-formation-cpf-menu>

1. Préparer sa demande

Pour effectuer votre démarche, vous avez besoin des éléments suivants :

- une **présentation de votre projet** d'évolution professionnelle en 20 lignes maximum (présentation du projet, métier ou concours visé, motivations à exercer les fonctions visées, en quoi la formation va vous être utile...) ;
- une **description de votre expérience** dans les fonctions visées en 15 lignes maximum (ex : fonctions similaires déjà exercées...) ;
- une **description des formations** déjà réalisées en lien avec votre projet en 15 lignes maximum ;
- une **description des démarches déjà effectuées** en vue de la réalisation de votre projet en 15 lignes maximum (exemple : auto-entreprise créée, rencontres avec des professionnels, prises de contact, achat de locaux, candidatures déjà effectuées...) ;
- si vous avez été accompagné dans la construction de votre projet, il vous faudra mentionner le nom du **conseiller**, son service et les dates de vos rencontres ;
- le **programme** de la formation visée ;
- les **dates** de la formation (ainsi qu'un calendrier pour les formations perlées) ;
- le **numéro de déclaration d'activité ou d'agrément** de l'organisme de formation ;
- si vous sollicitez la prise en charge de vos frais pédagogiques, il faut joindre le **devis** de l'organisme retenu ainsi qu'un second devis afin de justifier de la mise en concurrence (le contenu de la formation du second devis doit être identique à celui du devis retenu) ;
- l'**historique de votre compte CPF** faisant mention de votre identité consultable sur www.moncompteformation.gouv.fr ("voir mon historique") ou, à défaut, une copie d'écran de DIALOGUE 2 (livret individuel de formation) fournie par votre gestionnaire RH de proximité ;

l'avis de votre chef de service (modèle à télécharger via la plateforme) ;

un CV.

2. Faire sa demande en ligne (du 26 janvier au 1^{er} mars 2026 inclus)

Étape 1. L'accès à la plateforme se fait via le lien indiqué dans le télégramme d'ouverture et sur l'intranet de l'Académie de police (rubrique « Compte personnel de formation »).

Étape 2. Vous êtes nouveau sur cette plateforme ? Si oui, cliquer sur « créer un compte demarches-simplifiees.fr ». Sinon, si vous disposez déjà d'un compte sur cette plateforme, cliquer sur « j'ai déjà un compte » et aller directement à l'[étape 6](#) de cette fiche.



Mobilisation du compte personnel de formation (CPF) - campagne

 Temps de remplissage estimé : 60 mn

 Date limite : à 23 h 59 (heure de Paris).

Commencer la démarche

Se créer un compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

 **S'identifier avec FranceConnect**

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#) 

OU

[Créer un compte demarches-simplifiees.fr](#)

[J'ai déjà un compte](#)

Étape 3. Saisir une adresse e-mail (professionnelle ou personnelle au choix) ainsi qu'un mot de passe puis cliquer sur « Créer un compte ».

Se créer un compte en choisissant un identifiant

Tous les champs sont obligatoires.

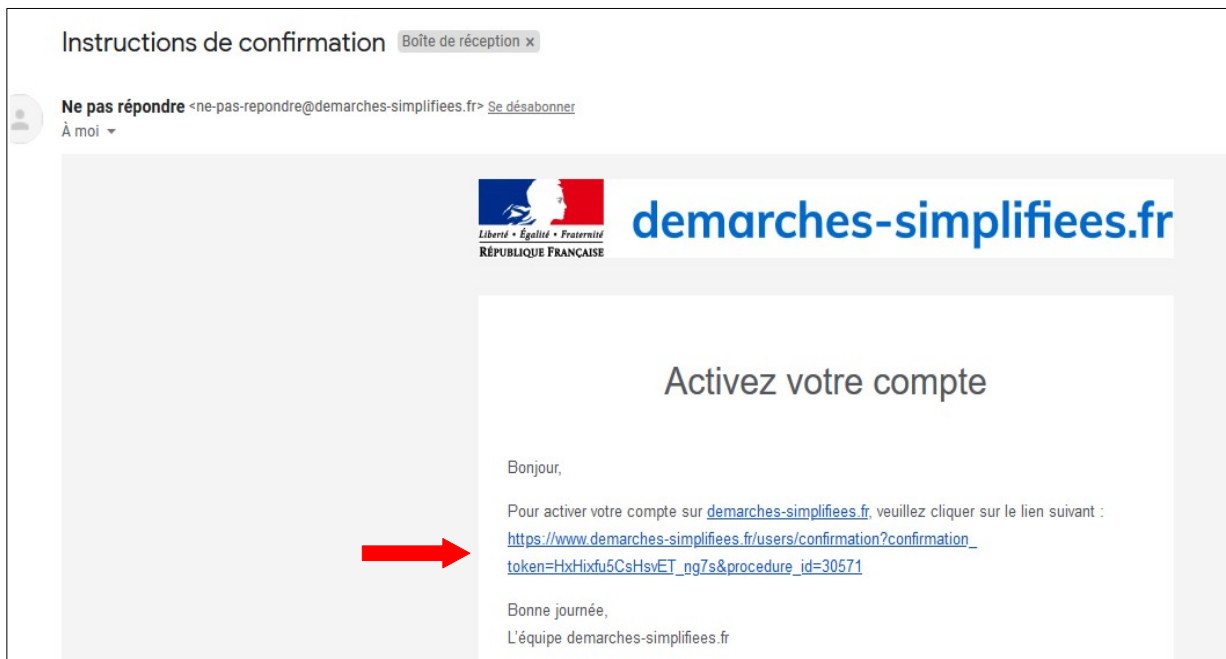
Adresse électronique
Format attendu : john.doe@exemple.fr

Mot de passe Afficher

Votre mot de passe doit contenir :
8 caractères minimum

Créer un compte

Étape 4. Dans votre messagerie, ouvrir le message « instructions de confirmation » puis activer votre compte en cliquant sur le lien reçu.



Étape 5. Retourner dans la plateforme via le lien de la démarche indiqué dans le télégramme d'ouverture (cf. étape 1).

Étape 6. Se connecter en renseignant votre e-mail puis votre mot de passe, puis cliquer sur « Se connecter ».

Se connecter avec son compte

Tous les champs sont obligatoires.

Adresse électronique
Format attendu : john.doe@exemple.fr

 Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

Se connecter

Étape 7. Cliquer sur « commencer la démarche ».



Mobilisation du compte personnel de formation (CPF) - campagne

Temps de remplissage estimé : 60 mn

Date limite : : à 23 h 59 (heure de Paris).

Commencer la démarche

Quel est l'objet de la démarche ?

Ce formulaire est mis à disposition par l'Académie de police (ex- Direction Centrale du Recrutement et de la Formation de la Police Nationale) pour les agents relevant du périmètre PN (programme 176).

Étape 8. Renseigner les champs demandés (les champs avec un * sont obligatoires).

Lorsque vous remplissez un formulaire sur demarches-simplifiees.fr, les informations que vous remplissez sont enregistrées automatiquement.

Si vous voulez terminer de remplir le formulaire plus tard, il suffit de fermer la page du formulaire. Quand vous irez à nouveau sur demarches-simplifiees.fr, vous pourrez reprendre votre démarche là où vous l'avez laissée.

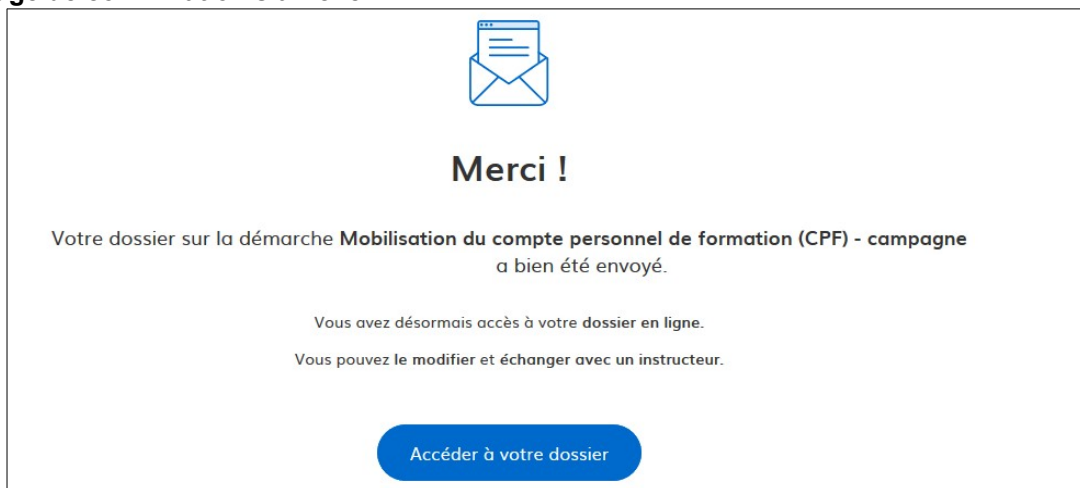
Étape 9. Cliquer sur « déposer le dossier ».

Rappel : la date limite de dépôt du dossier est fixée au **1^{er} mars 2026 à 23h59 (heure de Paris)**.



ATTENTION cette étape est impérative pour que votre demande soit transmise (les brouillons sont visibles uniquement par le demandeur).

Un message de confirmation s'affiche.





Étape 10. Vérifier dans votre messagerie la bonne réception d'un message confirmant le dépôt de la demande (avec un numéro de dossier). **Il est impératif de conserver ce message.**




A noter :

- une seule demande de mobilisation du CPF par agent et par campagne est possible.

- vous avez la possibilité de télécharger une copie de votre demande en cliquant sur  .



Inviter une personne à consulter ce dossier 

Résumé Demande Messagerie

en construction ▶ en instruction ▶ terminé

Votre dossier est en cours d'instruction par l'administration. Vous ne pouvez plus le modifier.

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour [contacter l'administration directement](#).

[Obtenir une attestation de dépôt de dossier](#) 

Les contacts à l'Académie de police de Lognes

Conseillers au sein de l'unité PNF-CPF :

- Lovely FRANCIUS (01 60 37 14 99)
- Raing-ô TAN (01 60 37 18 57)

Boîte fonctionnelle :

academie-sdcp-cpf@interieur.gouv.fr